



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 17 décembre 2020

n° 163-20 C

Objet : RS - Convention de partenariat avec l'université Savoie Mont Blanc dans le cadre du programme Piton

- date de convocation le 11 décembre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi dix-sept décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 63

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sandrine Garcin - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 9

de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Michel Camoz à Claudine Bonilla - de Jean-Pierre Casazza à Jean-Benoît Cerino - de Philippe Ferrari à Marie Perrier - de Martine Lambert à Alain Thieffenat - de Lionel Mithieux à Brigitte Bochaton - de Gaetan Pauchet à Raphaële Mouric - de Cyndie Picot à Jimmy Bâabâa - de Farid Rezzak à Christelle Favetta-Sieyes

• conseillers excusés : 10

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Isabelle Dunod - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 17 décembre 2020

délibération n° 163-20 C

objet **RS - Convention de partenariat avec l'université Savoie Mont Blanc dans le cadre du programme Piton**

Dominique Pommat, conseiller délégué chargé du développement numérique, indique que depuis plusieurs mois, la Ville de Chambéry et Grand Chambéry mènent un travail d'amélioration de la relation à l'utilisateur. Cela se concrétise notamment par la mise en place d'une plateforme, Simpl'ici, qui réunit un grand nombre de services en ligne pour simplifier les démarches et faciliter les contacts auprès des services de la Ville et de Grand Chambéry.

Pour continuer sur cette dynamique, la Ville de Chambéry et Grand Chambéry souhaitent mettre à disposition, à des endroits stratégiques, des accès à des bornes numériques qui permettront aux usagers de réaliser toutes leurs démarches administratives en ligne. Cela répond aux besoins des personnes n'ayant plus ou pas accès à internet.

La Ville de Chambéry et Grand Chambéry se sont rapprochés de l'université Savoie Mont Blanc (USMB) qui anime le programme Piton. Ce programme est un cursus original qui vise à rapprocher étudiants et entreprises pour contribuer à relever les défis de l'innovation et de la transformation numérique. Les projets sont au cœur de la démarche pédagogique de Piton. Ils sont proposés par les entreprises et ont un caractère innovant avéré. Tous les secteurs d'activité et toutes les entreprises sont concernés. L'innovation peut être technologique, organisationnelle ou managériale. Elle contribue à la transformation numérique des entreprises.

Pendant vingt semaines, une équipe pluridisciplinaire constituée de quatre étudiants volontaires issus des formations de l'USMB travaillent à leur projet, en mode startup, dans les espaces de coworking dédiés de l'université et dans les locaux de la Ville de Chambéry et de Grand Chambéry.

Ce projet de borne libre-service sera composé de plusieurs phases :

Phase n° 1 : réalisation d'enquête d'usages par une étudiante en master de sociologie et sciences sociales appliquées aux métiers des études et de l'enquête

- Recenser les attentes de la Ville de Chambéry et de l'agglomération et définir la ou les cibles prioritaires à questionner.
- Réaliser le questionnaire d'enquête.
- Administrer l'enquête auprès d'un panel représentatif de la cible visée.
- Analyser les résultats et les retranscrire à l'équipe projet pour le développement de la borne.

Phase n° 2 : développement du soft avec deux étudiants en informatique en lien avec la DSI mutualisée

- Proposer et définir les outils (outils de codage, codes, outils...) pour le développement du logiciel.
- Définir avec la Ville et Grand Chambéry les outils numériques à utiliser (écrans tactiles, tablettes, scanner numériques...).
- Développer l'architecture du logiciel.
- Livrer des briques logicielles documentées, modulaires et réutilisables simples à modifier et à faire évoluer.
- Proposer une version simplifiée et la tester auprès des utilisateurs.

Phase 3 : développement de l'ergonomie du logiciel avec un stagiaire en master d'ergonomie socio-cognitive des systèmes intelligents

- Proposer et développer une ergonomie simple de l'interface du logiciel en fonction des retours de l'enquête.
- Tester l'interface auprès d'un échantillon d'utilisateurs représentatif.

A l'issue du projet, la Ville de Chambéry et Grand Chambéry disposeront d'un rapport d'exécution et d'un prototype remis par l'équipe projet.

Afin de concrétiser ce partenariat, il convient de conclure une convention avec l'université Savoie Mont Blanc qui prendra effet à compter de la date de signature jusqu'au 2 juillet 2021.

Dans le cadre de ce partenariat, l'université bénéficiera d'une aide de 5 400 € HT, versée par la Ville de Chambéry (à hauteur de 50 %) et Grand Chambéry (à hauteur de 50 %) au titre de la participation au programme Piton.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la convention de partenariat avec l'université Savoie Mont Blanc dans le cadre du programme Piton,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer cette convention et tous les documents nécessaires à sa passation.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 163-20 C

Objet de l'acte : RS - Convention de partenariat avec l'université Savoie Mont Blanc dans le cadre du programme Piton

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 4 - Autres types de contrats 1 - Délibérations 1 - Contrats de partenariat

Date de l'acte : 17 décembre 2020

Annexe(s) : convention piton

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20201217-lmc1H24613H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24613H1

Date de transmission en Préfecture : 21 décembre 2020

Date de réception en Préfecture : 21 décembre 2020

Période d'affichage : du au